

Envoyé en préfecture le 26/09/2022

Reçu en préfecture le 26/09/2022

Affiché le

ID : 078-217802891-20220915-22_PLU1-DE U-DE

DEPARTEMENT DES YVELINES



MODIFICATION N°1
DU
PLAN LOCAL D'URBANISME

Vu pour être annexe à la Délibération du
Conseil Municipal du 15 septembre 2022
approuvant la modification N°1 du PLU

SEPTEMBRE 2022

LISTES DES PIECES

1. Un additif au rapport de présentation
2. Le règlement
3. Un document graphique des éléments de patrimoine à protéger (5.4)
4. Pièces administratives
 - La Délibération du Conseil Municipal du 28 septembre 2021 prescrivant l'engagement d'une procédure de modification du PLU et définissant les modalités de concertation
 - La Délibération du Conseil Municipal du 16 février 2022 tirant le bilan de la concertation avec la population